



Société anonyme au capital de 1 193 827 210 €
Siège social : 1, cours Ferdinand de Lesseps - 92500 Rueil-Malmaison
552 037 806 RCS Nanterre

Division par deux du nominal de l'action

L'assemblée générale mixte des actionnaires de VINCI, réunie le 10 mai 2007, a approuvé, dans sa partie extraordinaire, la division de la valeur nominale des actions de la société par deux et, en conséquence, l'échange de chacune des actions actuelles de 5 € nominal contre deux actions nouvelles de 2,50 € nominal et de même jouissance.

Cette opération permettra d'accroître la liquidité du marché du titre en favorisant son accès à de nouveaux actionnaires, et notamment aux actionnaires individuels.

La division du nominal sera effective le 17 mai 2007. A cette date, le nombre des actions composant le capital social sera multiplié par deux et le titre se négociera sur la base d'un cours divisé par deux.

Cette opération sera réalisée sans frais, sans formalité et sans perte de droit pour tous les actionnaires de VINCI.